



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du mercredi 17 septembre à 19h30 au siège du District de la Gironde à Cenon.

Présents : Mme LEVERNIER Morgane, Secrétaire de séance – MM. GRENIER Patrick, Président de la C.D. de l'Arbitrage – ROUMIER Maxime, Président du Pôle Arbitrage – BADAUT Serge - COGULET Nicolas – DUCOIN Martial - DUPIOL Alain – JEANNOT Jean-Baptiste - MARI Nathan – SEINCE Jean-Yves.

Invité : M. BORIE Victor, CTDA.

Excusés : MM. BARRIERE Claude – BOMIN Jean-Marie - SARRAUTE Romain - VAISSEAU Michel.

Début des travaux : ouverture à 19h30 par Monsieur Patrick GRENIER.

Patrick GRENIER souhaite la bienvenue aux présents et excuse les personnes absentes, retenues pour diverses raisons.

Ordre du jour :

- ◇ Présentation du nouveau CTDA
- ◇ Parole au Président du Pôle Arbitrage
- ◇ Traitement des demandes
- ◇ Années sabbatiques
- ◇ Modifications du Règlement Intérieur
- ◇ Tour de table

1. Présentation du nouveau CTDA

Patrick GRENIER prend la parole afin de présenter le nouveau CTDA, Victor BORIE. Ce dernier a pris ses fonctions au 1^{er} août et a déjà œuvré en collaboration avec Nathan MARI sur les stages de rentrée des arbitres girondins.

Les arbitres ont pu rencontrer Victor sur les stages puisqu'il a été présent sur tous les stages hormis celui des D1 et AA du samedi matin.

Patrick souhaite la bienvenue à Victor et le remercie pour le travail déjà réalisé.

2. Parole au Président du Pôle Arbitrage

Maxime ROUMIER prend la parole pour remercier tous les bénévoles de la CDA qui sont présents pour démarrer cette nouvelle saison qui devrait être plus agréable grâce à la présence de Victor.

Maxime rappelle que Victor et lui doivent être mis en copie de toutes les communications.

COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE L'ARBITRAGE

3. Traitement des demandes

- **Intégration cellule promotionnelle** : Les arbitres suivants ont demandé à intégrer la cellule promotionnelle afin d'évoluer plus rapidement.
 - Romain OXIBAR (vérifier le rattachement à la Gironde)
 - Fabien AREL sera observé avant le prochain cours des promotionnels et selon sa performance, il sera intégré ou non.
 - Nicolas RAPHAEL : Il est compliqué pour un D3 d'être intégré en promotionnels, car il est attendu une montée en candidat R3 dans les 2 ans.
 - Youssouf Moussa ABDAMAN est titularisé à partir de cette saison 25/26 et il ne respecte pas les critères d'âge pour être JAR, à envisager lorsqu'il passera en seniors.
- **Arbitrage de seniors pour expérience** : Denis TAMBAC souhaite arbitrer des seniors au centre afin de se faire de l'expérience et Sami EL HASSAK désire faire des seniors à la touche. Les membres de la CDA sont favorables à ses demandes. Patrick GRENIER a suggéré de désigner en seniors D3 tous les JAR, donc Denis TAMBAC, Raphael JAQUET et Lilian HENRI.
- **Nicolas GILES (arbitre Argentin)** : avait pris contact avec nous en fin de saison dernière car il devait venir vivre à Bordeaux mais finalement il a posé ses valises à Lyon donc pas d'arrivée chez nous.
- **Paul MERLET** : arbitre JAD des Deux-Sèvres qui habite à Bordeaux souhaite être désigné en Gironde sans changer de District. Acceptation si c'est pour 1 saison uniquement, sinon changement de District à faire.
- **Elodie LOPES, CDA des Landes** : Assistant D1 qui habite à Biscarosse et qui rencontre des difficultés pour être désigné. La CDA des Landes nous demande de le désigner en Gironde sur le championnat D1. Elle doit se renseigner et revenir vers nous.
- **FIA Futsal dans les Landes** : nous avons besoin de plus d'arbitres Futsal en Gironde car il y a de plus en plus de clubs. Un arbitre des Landes a réussi la FIA et l'examen mais vit à Bordeaux. Faut-il le désigner ? Un arbitre Girondin a participé à cette FIA dans les Landes début septembre. Qu'en est-il de son examen ? Est-il désignable ? Victor BORIE se charge de communiquer avec l'IR2F à ce sujet.
- **Retour à l'arbitrage** : Cédric LARRIEU était un arbitre D1 lors de son arrêt (moins de 4 ans). Une fois qu'il aura effectué son renouvellement, la CDA l'observera en D2 et verra ensuite s'il est affecté en D1, D2 ou D3. Il devra tout de même valider le test physique.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

- **CFA** : Inscription des noms des buteurs sur la FMI, le District a demandé l'application sur la D1. Ce sont les délégués qui s'en chargeront. Un mail informatif a été envoyé aux arbitres.
- **Foot entreprise** : Maxime ROUMIER a reçu l'appel d'un éducateur qui a mis en avant deux difficultés :
 - ➔ un problème de niveau des arbitres car principalement ce sont des arbitres de D1 qui sont désignés mais il estime que plusieurs équipes ont un niveau de R2.
 - ➔ Désignations des mêmes arbitres toute la saison. Il faudra faire envoyer un mail par le Service Arbitrage aux arbitres de Ligue en précisant qu'ils peuvent arbitrer des matchs de Foot Entreprise en semaine.
- **Arbitrage en jeunes** : Aurélien DEBROSSE et Marine ECHE souhaitent arbitrer des jeunes même s'ils sont D3. Acceptation des membres de la CDA mais ils ne seront pas observés ce qui signifie qu'ils ne pourront pas prétendre à la montée.
- **Audition CDA** : prochainement, nous convoquerons un AA qui n'a pas eu un comportement adapté sur un match de R3 en ce début de saison.
- **Test physique des D1 et AAD1** : se déroulera le 23 septembre à Mérignac Arlac. A partir de cette saison, les AA devront réussir le test physique de début de saison pour arbitrer en D1 ou en R3 selon le nombre de répétitions. S'ils échouent ou ne le passent pas, alors ils arbitreront de la D2.

4. Années sabbatiques

- Nurullah YALCINER : refus car pas de renouvellement
- Tiago DE ARAUJO : refus car pas de renouvellement
- Cyprien AKRA : acceptation sous réserve de licence validée
- Rémi PETERMANN : refus car pas de renouvellement
- Shayma SOUDANI : acceptation sous réserve de licence validée
- David DUESO : acceptation
- Loane GUEGUEN : acceptation
- Lamine LY MOUHAMADOU : acceptation

5. Modifications du Règlement Intérieur

Des modifications ont été apportées dans le Règlement intérieur de la CDA.

Ces dernières ont été transmises aux membres de la CDA qui ont voté de manière dématérialisée puis ont été présentées au Comité de Direction qui a eu lieu le 13 septembre dernier.

**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE L'ARBITRAGE**

6. Tour de table

- Victor BORIE a mis en place un fichier de suivi pour les stages et les formations qui permet de savoir qui est présent ou non, qui a répondu à la convocation etc. Cela va faciliter le suivi des référents et le suivi des amendes.
- Jean-Yves SEINCE : les assistants sont sérieux en ce début de saison. Il se demande si le mail pour demander aux AA2 et aux D3 s'ils souhaitent être observés ou non a été envoyé ?
- Martial DUCOIN : la première réunion de la commission de discipline a eu lieu jeudi dernier avec deux dossiers. Maintien du tableau envoyé chaque semaine par la commission à la CDA. Il souhaite qu'un rappel soit fait aux arbitres sur le remplissage des observations d'après-match sur la FMI.
- Jean-Baptiste JEANNOT : il y a eu un changement de règlement vis-à-vis des assistants qui précise que si le central est blessé alors l'assistant qui se sent le plus apte prend le centre. Si les deux assistants sont aptes à prendre le centre, alors il faut faire la pièce. Il est voté la fin de tous les groupes WhatsApp hors JAD à la demande de Nicolas COGULET.
- Nathan MARI : remercie Victor BORIE pour l'aide apportée sur les stages qui lui permet de démarrer la saison avec plus d'énergie. Côté UNAF, il y a 245 adhérents actuellement contre 251 la saison dernière ce qui est encourageant. La prochaine AG se tiendra le 04 octobre.
- Nicolas COGULET : Côté UNAF, projet avec le Val d'Oise afin de mettre en place des échanges entre arbitres. Un arbitre girondin aurait un correspondant du Val d'Oise et chacun irait chez l'autre, chacun arbitrerait un match dans le District de l'autre etc.

La séance est levée à 21h15.

Patrick GRENIER, Président de la C.D.A.

Morgane LEVERNIER, Secrétaire de séance.